

PROCÉDURE POUR L'ÉMISSION DU PERMIS

- ▶ Veuillez suivre chacune des onze (11) étapes du présent formulaire;
- ▶ Veuillez déposer votre formulaire dûment rempli, signé et daté, incluant les documents exigés à l'étape neuf (9);
- ▶ Les services techniques communiqueront avec vous lorsque le permis sera prêt ou si votre demande est incomplète.
- ▶ Un délai normal de sept (7) jours est prévu pour l'émission du permis lorsque la **demande est complète**
- ▶ **Ce formulaire est pour une galerie ou un patio**

IMPORTANT

Pour l'obtention d'un permis, vous devez obligatoirement nous remettre tous les documents énumérés ci-dessous et avoir complété le présent formulaire avec le maximum d'information et en conformité avec nos règlements municipaux. Le fonctionnaire affecté à votre demande se réserve le droit d'exiger tous documents ou renseignements supplémentaires pouvant lui donner une meilleure compréhension de votre projet. Prenez note que des documents incomplets ou manquants peuvent retarder l'émission du permis et que des informations trompeuses peuvent annuler votre demande ou rendre votre permis non conforme.

Cette demande ne constitue en aucun temps, ni une demande complète ni une autorisation de construire

1 IDENTIFICATION DU LIEU DE CONSTRUCTION

Nom de la rue	
Numéro du lot	

2 IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Nom complet			
Adresse complète	Code postal		
No. téléphone	() -	() -	() -
Adresse courriel	(La façon la plus efficace pour communiquer avec vous)		

3 IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

Même que requérant	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Nom complet		
Adresse complète	Code postal	
No. téléphone	() -	() -

4 IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR

Même que requérant	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Même que propriétaire	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Si non, nom complet		
Adresse complète	Code postal	
No. téléphone	() -	() -
No RBQ		

5

ÉCHÉANCE ET COÛTS DES TRAVAUX

Date prévue du début des travaux		Date prévue de la fin des travaux	
Valeur des travaux			

6

ZONES DE CONTRAINTES

Le terrain est-il localisé en tout ou en partie à l'intérieur d'une aire de contrainte (glissement de terrain, bande riveraine, plaine inondable, milieu humide)?

Oui Non

Si oui, vous devez nous remettre un plan de localisation de ces zones. Ce plan de localisation doit être produit par un arpenteur-géomètre.

7

DÉTAILS DES TRAVAUX

Dimension de la galerie :	Longueur : _____	Largeur : _____	Hauteur : _____
Matériaux de construction :			
Présence d'une toiture :	Toiture : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Matériaux : _____	
	Longueur : _____	Largeur : _____	Type : _____
	Prolongation de la toiture de la maison ?		Oui <input type="checkbox"/>

Expliquez-nous votre projet

NORMES D'IMPLANTATION

Implantation

▶▶▶▶ **IMPORTANT** : Pour cette section, vous devez fournir une copie de votre certificat de localisation avec un croquis de l'implantation de votre galerie, avec les distances ci-dessous représentées
 ◀◀◀◀ (voir exemple à la fin du formulaire)

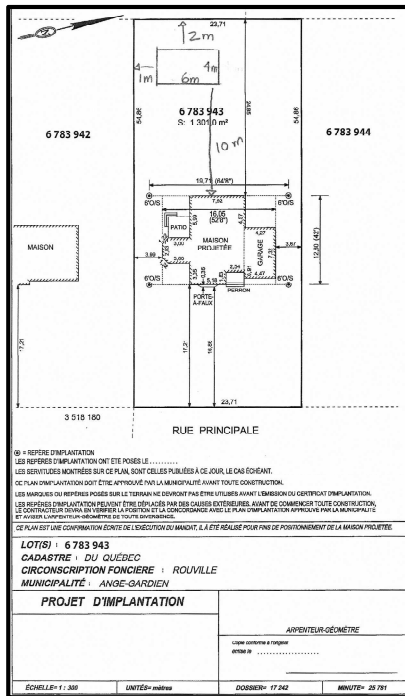
Normes minimales d'implantation en vigueur	Implantation projetée	
La galerie et la ligne avant : Minimum 1 mètre de la ligne de propriété et empiètement maximal de 2 mètres dans la marge avant. <i>Veillez communiquer avec nous pour obtenir la marge avant.</i>	Distance de la galerie avec la ligne de lot avant :	
La galerie et la ligne latérale : Minimum 1 mètre de la ligne de propriété et empiètement maximal de 2 mètres dans la marge latérale. <i>Veillez communiquer avec nous pour obtenir la marge latérale.</i>	Distance de la galerie avec la ligne de lot latérale :	
La galerie et la ligne arrière : Minimum 1 mètre de la ligne de propriété.	Distance de la galerie avec la ligne de lot arrière :	
Contraintes supplémentaires		
Terrain de coin : Lorsque votre propriété se trouve sur un coin de rue, la cour avant se poursuit sur le côté latéral de la maison faisant face à la rue. Empiètement maximal de 2 mètres dans la marge de recul avant. <i>Veillez communiquer avec nous pour avoir la marge avant.</i>	Terrain de coin :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Cours d'eau à proximité : La galerie doit se trouver à l'extérieur de la bande riveraine, vous pouvez avoir cette information sur votre certificat de localisation. <i>Sinon, veuillez communiquer avec nous.</i>	Cours d'eau :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Servitude d'utilité publique : Vérifier avec le propriétaire de la servitude pour savoir s'il est possible d'implanter la galerie dans la servitude.	Servitude :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Fils électrique : Veuillez communiquer avec Hydro-Québec pour avoir leurs normes ou vous pouvez aller sur le site internet pour avoir les normes: www.hydro-quebec.com	Fils électrique :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Piscine : Une plate-forme d'accès à une piscine est soumise à des normes de sécurité particulières.	Accès à une piscine :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
	Si oui, veuillez remplir l'annexe 1 du présent formulaire.	

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

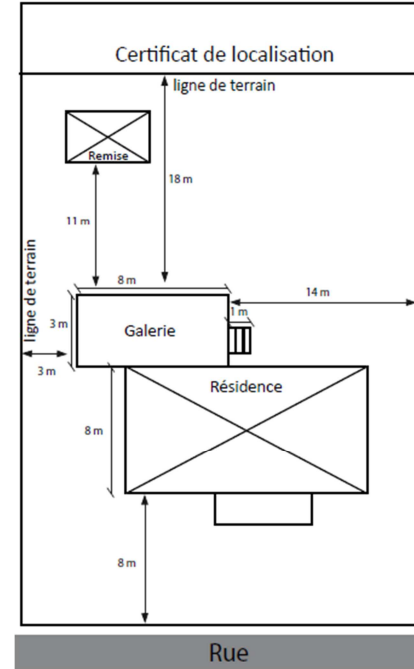
	Réservé à la réception
<input type="checkbox"/> Copie de l'acte notarié si récemment propriétaire ou une procuration (<i>autorisation</i>) du propriétaire actuel, si nécessaire.	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Un plan montrant la dimension et les distances énumérées au point 7.	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Annexe 1 dans le cas d'une galerie donnant accès à une piscine.	<input type="checkbox"/>

EXEMPLE D'IMPLANTATION

Idéal



Alternative lorsque le certificat de localisation n'est pas disponible



SIGNATURE ET DATE DE LA DEMANDE

Signature

Date

N'oubliez pas qu'il est interdit d'entreprendre des travaux de construction sans l'obtention d'un permis.

Annexe 1

GALERIE DONNANT ACCÈS À UNE PISCINE

Vous devez obligatoirement vous conformer aux normes sur les clôtures pour les piscines du règlement 690-10, concernant les piscines résidentielles :

Voir avec dessin ci-dessous

	La terrasse doit être au minimum à 1 m (3.3 pi) des lignes de lots	Distance de la terrasse avec les lignes de lots	
		Dimension de la terrasse	
A	La clôture est à une hauteur minimum de 1.2 m. (4 pi)	Hauteur de votre clôture :	
B	La clôture est conçue pour empêcher un objet sphérique 10 cm (4 po) de passer	Distance entre les barreaux :	
C	La clôture ne comporte sur une distance d'au moins 90 cm (3 pi) aucun élément de fixation	Distance sans élément de fixation :	
D	La distance entre le sol (ou la terrasse) et la clôture ne doit pas être supérieure à 5 cm (2 po)	Distance entre le sol et la clôture :	
E	L'accès est muni d'une porte qui se ferme et se verrouille automatiquement. (Le loquet doit se situer à l'intérieur et dans le haut et la porte doit se refermer sans intervention manuelle)	Accès munis d'un loquet et de penture à ressort conforme?	
		Matériel de construction de la clôture	

